

Assemblée générale de l'ERAC du 19 décembre 2019

Présents : L. Benoit à la Guillaume, A. Besnault, P. Brunet, F. Cabaret, V. Douglas, E. Faye, Y. Gardes, C. Hamel, M.-J. Hanaï, A. Hourcade, O. Louiset, M. Lucciano, M. Martinez, J. Mullen, A.-L. Tissut, C. Trech, F. Varenne, J. Vicente Lozano, K. Winkelvoss (permanents) ; L. Bazinek, E. Utria (associés) ; C. Gontran (doctorants/post-doctorants) ; V. Gelin, C. Morue (BIATSS)

Excusés : C. Baroin, R. Coale, M.-L. Copete, N. Depraz, M. Deramaix, C. Fouache, E. Gaspar, C. Gheeraert-Grafeuille, A.-F. Gillard-Estrada, S. Gondouin, L. Goudet, S. Hancil, L. Jankovic, A. Lauzanne, C. Marion-Andres, O. Monthéard, M. Olmos, M. Potapushkina-Delfosse, L. Quiroz, A. Ribera, M. Torres, J. Underhill, G. Vagenheim, C. Vallée

Salle du conseil, 3^e étage du bâtiment A. Début de la séance : 13h50

- 1. Bilan financier.** C. Morue fait le bilan des finances. Le budget a été intégralement dépensé. On observe une continuité avec les années précédentes, avec une légère baisse des dépenses pour les missions. L. Benoit à la Guillaume remercie l'équipe administrative pour sa compétence, son efficacité et sa disponibilité. Les premiers mois du mandat de la nouvelle direction du laboratoire en ont été grandement facilités. L'ERAC a acheté un ordinateur portable (qui est gardé sous clé dans le bureau de B. Roux et peut être utilisé par les membres de l'ERAC) et un moniteur grand format pour diffuser des images dans la salle A600. Afin de mieux couvrir les frais de mission des membres de l'ERAC, l'AG décide à l'unanimité de modifier les règles comme suit : les frais d'inscription obligatoires aux colloques, qui sont parfois élevés, seront comptés à part. Les plafonds pour les missions (hors frais d'inscription) sont dorénavant : 400 euros pour la France, 600 euros pour l'Europe, 1000 euros hors-Europe. Un courrier sera envoyé en janvier afin de rappeler le détail des nouvelles règles. Un débat s'engage au sujet des frais d'inscription aux colloques organisés par l'ERAC, qui peuvent s'avérer dissuasifs. Dans la mesure où l'université a pour politique d'encourager les laboratoires à demander des frais d'inscription, il est difficile d'interdire cette pratique. Il vaut donc mieux laisser les organisateurs libres d'imposer des frais s'ils le souhaitent.
- 2. Activités scientifiques en 2020.** K. Winkelvoss fait un bilan détaillé, dont émergent les éléments suivants. Le premier semestre de l'année 2019-2020 a été riche en manifestations scientifiques : 13 colloques et JE de septembre à décembre (Cabaret/Douglas, Quiroz, Hourcade/Roux, Rabasso, Sanz-Gavillon, Berland, Tissut, Olmos, Faye, Hamel, Depraz/Deudon, Goudet). Ce rythme soutenu se poursuivra en 2020 puisqu'une vingtaine de manifestations (co-)organisées par des membres de l'ERAC sont prévues à Rouen et ailleurs (Sanz-Gavillon, Bouillot, Winkler/Mallet, Coale, Fouache, Copete, Gheeraert-Grafeuille, El Alaoui, Lamiot, Lucciano, Barbu, Hourcade, Bazinek, Hamel, Faye, Ribera, Hancil/Vicente Lozano, Underhill). Trois doctorants de l'ERAC ont soutenu leur thèse à l'automne 2019 (dir. Tissut (2), Hanaï). Onze autres soutenances sont prévues en 2020 (dir. Brunet, Louiset, Faye (2), Depraz (2), Auvray-Assayas (3), Deramaix (2), Rétif). Deux HDR ont également été soutenues : celles de C. Baroin (décembre 2019) et celle de J.-P. de Giorgio (novembre 2019, dir. Auvray-Assayas). L'ERAC compte dix nouveaux doctorants inscrits cette année (dont 3 thèses RADIANT). K. Winkelvoss signale enfin l'élection d'A. Hourcade sur un poste de professeur de philosophie en novembre 2019.
- 3. Publications, numérique, site.** K. Winkelvoss fait le bilan des publications. Cette année encore, les membres de l'ERAC ont beaucoup publié : en 2019, on compte 9 ouvrages collectifs (dir.

Olmos, Gondouin, Douglas, Depraz, Bosc/Faye, Hancil/Vicente Lozano, Ribera, Underhill, Vicente Lozano, Depraz), trois ouvrages individuels (Depraz, Varenne, Hamel), six éditions (Tissut, Brunet, Auvray-Assayas, Lamiot), deux traductions (Tissut) et un nouveau numéro de revue de l'ERAC (TDH (Olmos), deux autres étant annoncés très prochainement (LMA (Tissut/Monthéard) et Epilogos (Vicente Lozano)). L'année 2020 sera, semble-t-il, encore plus productive, puisque de très nombreux ouvrages (notamment une dizaine d'ouvrages individuels) sont en cours de publication. Tout cela sans compter les (très) nombreux articles et chapitres d'ouvrages publiés par les membres de l'ERAC, y compris dans des revues prestigieuses et que l'on ne saurait détailler ici, mais que le lecteur intéressé pourra retrouver sur le site de l'ERAC et les pages personnelles de ses membres.

L. Benoit à la Guillaume évoque les dépôts sur HAL. Avec l'aide de B. Roux, les collègues ont déposé leurs publications. Il est également nécessaire de déposer les communications. La bibliographie des travaux du centre pour l'évaluation par l'HCERES sera faite à partir d'extractions tirées de HAL.

L. Benoit à la Guillaume parle de la politique de communication externe de l'ERAC. Elle utilise principalement le site et, de manière secondaire, des comptes Twitter et Facebook. La priorité du laboratoire est de tenir le site à jour, notamment en actualisant les pages personnelles des membres, et de mieux alimenter les comptes Twitter et Facebook.

Enfin, l'outil Sygal (Système de Gestion et d'Accompagnement Doctoral) est présenté. Il recense tous les doctorants inscrits à Rouen et a vocation, à terme, à recueillir les pré-rapports de thèse et d'HDR. <https://sygal.normandie-univ.fr/>

4. **Préparation de l'évaluation par l'HCERES.** L. Benoit à la Guillaume rappelle le calendrier. La réunion de présentation de l'évaluation par l'HCERES aura lieu le 28 janvier à Caen. Le dossier (bilan, projet et bibliographie, 168 pages en 2015) doit être remis le 21 février. Ensuite, il y aura des évaluations croisées par Caen et Rouen avant le dépôt sur le site du ministère en septembre. Les délais sont très serrés, d'où notre décision d'anticiper ce qui peut l'être : HAL, mise à jour du site, bilan par axes dès le mois de décembre. La direction remercie les collègues de leur patience et de leur coopération, qui a été très bonne. Le 15 janvier, une première version des deux premiers tiers du dossier (sans le projet) sera envoyée aux responsables d'axe. Début février, nous organiserons des réunions par axe. Il faudra que les responsables d'axe relisent ce que nous enverrons fin janvier et que nous échangions afin de préparer les réunions de début février, qui doivent permettre de finaliser le projet. Pour la bibliographie, la DRV va nous envoyer des extractions tirées de HAL à la mi-janvier. B. Roux pilotera cet aspect de l'évaluation, en liaison avec la direction du laboratoire.

Le bilan est bon. Les publications sont en hausse sur le plan quantitatif et qualitatif. Le nombre d'inscrits en thèse est stable : 52 inscrits en doctorat + 3 nouvelles thèses RADIANT (57 doctorants en 2015). Le nombre de thèses et d'HDR soutenues se maintient : 26 thèses et 2 HDR pour le présent contrat (contre 29 thèses et 5 HDR lors du contrat précédent). Le nombre de PR et de MCF HDR augmente : 19 PR et 11 MCF HDR actuellement contre 16 PR et 8 MCF HDR en 2015.

Si le nombre de thèses se maintient, en dépit d'une légère baisse, de même que les soutenances, le ratio encadrant/encadré baisse. Il y a là un point de vigilance pour l'avenir. Il faudra veiller à poursuivre la politique d'encouragement aux doctorants (financement de missions) et de préparation des candidatures aux contrats doctoraux. La diversification des types de doctorat (par exemple avec les nouveaux doctorats RADIANT avec les écoles d'art) est également une piste à explorer.

5. **Divers.** K. Winkelvoss évoque la candidature de l'Université au « label DD&RS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) » (chef de projet : Fabien Thoumire). Dans ce cadre, la

présidence a invité les laboratoires à répondre à un questionnaire sur l'« Intégration des enjeux de Développement Durable et de Responsabilité Sociétale (DD&RS) dans les projets de recherche à l'Université de Rouen Normandie ». Nous avons donc indiqué quelques-uns des travaux et projets de l'ERAC qui peuvent s'inscrire dans les « objectifs de développement durable » mentionnés (exemples : éradication de la pauvreté, accès à la santé, accès à une éducation de qualité, égalité entre les sexes, réduction des inégalités, villes et communautés durables, justice et paix).

Fin de la séance : 15h10